

# LA LETTRE DU



**SNUipp 67 infos**

**Lettre N°11**

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

## *Informations départementales*

---

### Liste Complémentaire

32 personnes ont été recrutées pour le Bas-Rhin au titre de la liste Complémentaire au 28/01/2008. (18 pour le Haut-Rhin). La liste est maintenant épuisée.

### CAPD du 7 février 2008

Cette CAPD examinera les candidatures au CAPA –SH dans les différentes options. Le nombre de candidatures est relativement élevé cette année . Nous informerons dès la fin de la CAPD les collègues qui nous ont confiés leurs dossiers. Il est encore temps pour les collègues qui le veulent de nous envoyer par mail leur dossier et coordonnées.

### A Noter sur vos agendas : **Une réunion d'information syndicale**

**« spéciale ASH »**... (mais pas seulement !) le jeudi 13 mars de 14h à 16h30 à l'école Erckman Chatrian , 280 route de Schirmeck à Strasbourg. Syndiqué(e) ou non, vous pouvez vous inscrire dès à présent (modèle de lettres sur notre site internet).

### MOUVEMENT 2008

La saisie des vœux se fera du **6 au 16 mars 2008**. La circulaire arrivera dans les écoles avant les vacances de février. Le SNUipp67 vous informera encore largement sur cette question. D'ici là... lisez attentivement la circulaire d'une vingtaine de pages

## *Informations nationales*

---

### **Suppression du samedi matin**

#### **>>>> Adresse au Ministre**

Le SNUipp – réuni en Conseil National les 21 et 22 Janvier - a adressé une lettre au Ministre avant la dernière réunion de « concertation » prévue Vendredi 25 Janvier 2008, afin de lui rappeler les mandats qu'il porte et qui se termine par les mots suivants , Vous trouverez ci-dessous l'adresse au Ministre adoptée par le conseil national des 21 et 22 janvier 2008.

**« ... La transformation de l'école que nous portons et l'exigence de davantage de travail en équipe nous amènent à juger sévèrement vos propositions qui ne correspondent ni à l'ambition de faire réussir tous les élèves, ni aux besoins des écoles, ni aux aspirations des familles et des personnels. Nous portons une appréciation négative du texte ministériel que nous ne validerons pas en l'état.**

**Pour toutes ces raisons Monsieur le Ministre, soyez assuré, qu'après le mouvement de grèves des 20 novembre et 24 janvier, les enseignants des écoles poursuivront leurs actions avec détermination. »**

Si vous souhaitez lire la totalité de la lettre : <http://www.snuipp.fr/spip.php?article5265>

## **>>>> Compte rendu rapide de la réunion du Vendredi 25 Janvier au ministère**

Présents :

Pour le Ministère : M. Duwoye (secrétaire général), M. Nembrini (Directeur de la DGESCO) et M. Macron (DGESCO)

Pour les syndicats : SE, SGEN, SNUipp

A l'entrée de cette réunion, annoncée comme conclusive, le ministère n'a pas présenté de nouveau document. La discussion a essentiellement portée sur l'organisation du temps de service des enseignants.

**Le SNUipp a marqué son étonnement sur la méthode.** Il a rappelé ses exigences d'augmentation de temps pour le travail en équipe, de prise en compte de la charge de travail, de la nécessité de développer les RASED... Il a mis en évidence les inégalités entre les écoles et entre les personnels qu'entraînerait la mise en place du dispositif. Nous avons rappelé notre demande que ce soit le conseil des maîtres qui décide du dispositif.

**Le SNUipp a fait valoir qu'il était maintenant de la responsabilité du Ministre de faire des propositions écrites et précises à partir desquelles il se prononcerait au final, après avoir pris le temps, si nécessaire, de consulter la profession.**

Les parties 1 à 3 du texte du 8 janvier (qui concernent les principes généraux, le repérage des difficultés des élèves, les dispositifs d'aide et l'implication des parents) devraient être confirmées (avec la référence aux RASED et le rôle décisionnel du conseil des maîtres que le SNUipp avait demandés).

**Concernant l'organisation du service des enseignants, les représentants du ministère ont affirmé que l'utilisation des deux heures libérées par la suppression du samedi matin porterait essentiellement sur du temps d'enseignement devant élèves.**

Le ministère a formulé une proposition de répartition des 2 heures libérées (soit 72 heures sur l'année) :

- 4 heures pour la concertation (qui s'ajouteraient aux 18 heures existantes dans le cadre de la 27<sup>ème</sup> heure)
- 68 heures destinées
  - à des aides directes aux élèves qui connaissent des difficultés scolaires importantes,
  - à la prise en charge de petits groupes d'élèves (notamment en maternelle),
  - à la formation des enseignants à ce nouveau dispositif

La référence aux études dirigées devrait être supprimée.

**En tout état de cause, ces propositions sont en recul par rapport à celles avancées par le ministère lors de la séance précédente (54 heures (36 x 1h30) devant élèves et 18 heures (36 x 0h30) de concertation).**

**Elles sont extrêmement éloignées de nos demandes de temps de concertation et de prise en compte de l'accroissement de la charge de travail, de mise en place de dispositif au sein de la classe ou de l'équipe. A ce titre, nous avons affirmé qu'elles étaient, pour le SNUipp, inacceptables en l'état.**

Le ministre devrait prendre sa décision en début de semaine prochaine et nous envoyer un nouveau document.

---

# Grève du 24 Janvier

## >>>> Forte mobilisation dans les écoles

Plus de 50 % des enseignants des écoles maternelles et élémentaires étaient en grève jeudi dernier. Pour la deuxième fois cette année, une majorité de personnels des écoles interpellent avec force, aux côtés de l'ensemble des fonctionnaires, le gouvernement.

...

Alors que l'ampleur de ce mouvement exige du ministre des réponses tant en matière d'évolution du pouvoir d'achat que d'avenir du système éducatif, celui-ci se borne à annoncer une mesure législative sur le droit de grève des enseignants.

...

Lire l'article : <http://www.snuipp.fr/spip.php?article5268>

## >>>> Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction publique

(CGT – FO – FSU – CFDT – CFTC – UNSA –Solidaires)

Après la journée d'action du 20 novembre, la mobilisation du 24 janvier confirme l'ampleur du mécontentement et des attentes des personnels de la Fonction publique en matière de salaires, d'emploi et de missions. Ce mouvement rencontre l'adhésion majoritaire de l'opinion.

Pour l'instant, la seule réponse ministérielle est un rendez vous tardif le 18 février, alors que la revendication unitaire est portée depuis l'été 2007. A cela s'ajoute une menace inacceptable de remise en cause des conditions d'exercice du droit de grève dans l'Education voire au-delà.

Les organisations soussignées appellent le gouvernement à prendre d'urgence la mesure des exigences des personnels et à apporter les réponses qu'ils attendent. Elles exigent l'ouverture de négociations salariales dès la première semaine de février. Il serait incompréhensible que le gouvernement organise une « semaine de la Fonction publique » sans répondre aux revendications des personnels : si le ministre a des propositions à faire, il n'y a aucune raison d'attendre trois semaines. Elles écrivent dans ce sens au Premier Ministre. Elles se réuniront le 1er février pour apprécier les réponses du gouvernement.

---

## Pétition contre Base Elèves

### Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas !

Suite à la résistance du SNUipp et des collectifs dont nous sommes membres, le ministère de l'Education nationale a supprimé les données relatives à la nationalité, à l'année d'arrivée en France, et à l'enseignement en culture d'origine. Cependant les questions demeurent et les réponses qui nous sont données nourrissent nos inquiétudes.

Le SNUipp appelle à signer massivement la pétition nationale unitaire : FSU-Ligue des Droits de l'Homme -Ligue de l'enseignement.

Si vous souhaitez lire l'article, et télécharger la pétition ... <http://www.snuipp.fr/spip.php?article5273>

Vous pouvez envoyer vos signatures au service communication de la LDH : [communication@ldh-france.org](mailto:communication@ldh-france.org)